

A Lyon, des engagements pris pour la création de nouveaux carrés musulmans

écrit par Juvénal de Lyon | 9 mars 2025



Kamel Kabtane, recteur de la mosquée de Lyon, avec Azzedine Gaci,

recteur de la mosquée de Villeurbanne, ici au cimetière de la Guillotière, à Lyon, où un nouveau carré musulman verra le jour courant 2025.

L'islam réclame un apartheid post-mortem et ne veut pas que ses sectateurs soient inhumés à côté des impies et autres mécréants.et pour ce-faire se prévaut du « privilège »

réservé aux juifs d'être enterrés « à part » , alors qu'en ce qui les concerne cette situation résulte d' une exclusion historique !!!

Voir le renvoi (1) au bas de l'article...

Juvénal

APARTHEID POST MORTEM

A Lyon, des engagements pris pour la création de nouveaux carrés musulmans

Hanan Ben Rhouma Vendredi 7 Mars 2025

A Lyon, de nouveaux espaces dédiés à l'inhumation des défunts de confession musulmane verront le jour dans les prochains mois et les prochaines années. Le fruit d'une collaboration fructueuse entre les autorités et les organisations musulmanes locales.

Il est un fait indéniable : il manque cruellement de

carrés musulmans dans les cimetières communaux en France. [Un besoin urgent que la crise de la Covid-19 a révélé.](#) Alors que les musulmans sont bien plus nombreux que par le passé à [vouloir être enterrés sur le sol français,](#) des maires refusent encore la création de nouveaux carrés confessionnels ou l'extension d'espaces préexistants.

Dans le Rhône, des municipalités, conscientes du besoin, font figure de bonnes élèves. C'est le cas de la capitale des Gaules, Lyon, où un nouveau carré musulman doté d'une centaine de concessions verra prochainement le jour au sein du plus grand des cimetières lyonnais, celui de la Guillotière, dans le 8e arrondissement.

Une extension en réponse à des besoins croissants

Sous l'impulsion du Conseil des mosquées du Rhône (CMR), un accord a été donné, mercredi 5 mars, pour le lancement des travaux sur une parcelle de 600 m². Ce deuxième carré musulman, qui sera « opérationnel dans les prochains mois », viendra « répondre aux besoins croissants d'un espace funéraire conforme aux rites islamiques », nous indique le CMR. Le premier carré, inauguré dans le cimetière de la Guillotière en février 2024, est en effet déjà presque saturé, à hauteur de « 80 % », signale auprès de Saphirnews Azzedine Gaci, recteur de la mosquée de Villeurbanne et porte-parole du CMR.

« **Nous avons également lancé le projet d'un troisième carré musulman d'une superficie 800 m² et qui regroupe plus de 120 concessions** » dans ce même cimetière, nous assure-t-il. Les travaux seront lancés en 2026. A noter, les deux carrés à venir dans la Guillotière sont en réalité une extension du premier espace.

En outre, un nouveau carré musulman pourrait voir le jour, cette fois dans le cimetière de Loyasse, le plus ancien cimetière de Lyon situé dans le 5^e arrondissement. Pour le CMR, « cette anticipation témoigne de la volonté de garantir un cadre digne et pérenne pour les générations futures ». « L'expansion des carrés musulmans est le fruit d'une collaboration entre les institutions locales et la communauté. Elle reflète la volonté des acteurs impliqués de répondre aux besoins des familles endeuillées en leur offrant des espaces adaptés », témoigne l'instance.

Les maires de tous bords incités à créer des carrés confessionnels

A ce jour, la métropole lyonnaise compte 12 carrés musulmans. Le dernier en date, d'une superficie de 800 m² regroupant 150 concessions, a été inauguré à Villeurbanne en décembre 2024. Avec Lyon, Villeurbanne fait partie de ces communes qui font des efforts en la matière. Sont citées aussi Vaulx-en-Velin, Saint-Fons et Givors. Leur point commun : elles sont toutes dirigées par des maires de gauche... Mais ce sujet n'est pas l'apanage d'un camp politique ; c'est une affaire de volonté politique qui dépasse le clivage gauche – droite. Elle signe aussi, pour le CMR, « un engagement pour la dignité des défunts ».

Au cours de la [dernière séance plénière du Forum de l'islam de France \(Forif\) en février](#), **Bruno Retailleau s'était engagé auprès des acteurs musulmans à trouver des solutions permettant la création de regroupements confessionnels dans les cimetières.** Reconnaisant qu'il s'agit d'« un sujet de préoccupation majeur pour les fidèles musulmans, ainsi que pour nos compatriotes juifs **(1)** », il a demandé à ses services d'identifier « les

évolutions juridiques possibles pour permettre une meilleure prise en compte des demandes des défunts ». En parallèle, il a annoncé sa volonté de lancer une mission parlementaire sur cette problématique, « dans un esprit constructif et transpartisan », et de saisir le Conseil d'Etat « pour savoir ce que notre ordre constitutionnel permet ou ne permet pas ». Source : https://www.saphirnews.com/A-Lyon-des-engagements-pris-pour-la-creation-de-nouveaux-carres-musulmans_a30651.html

Juvénal de Lyon

Nota bene note 1 Bruno Retailleau s'était engagé auprès des acteurs musulmans à trouver des solutions permettant la création de regroupements confessionnels dans les cimetières...reconnaissant qu'il s'agit d'« un sujet de préoccupation majeur pour les fidèles musulmans, « ainsi que pour nos compatriotes juifs ».

Retailleau oublie que le fait que les juifs étaient initialement enterrés à part était la conséquence historique d' une exclusion de ceux-ci par l'Eglise catholique qui les refusait dans les enclos paroissiaux, cimetières situés à l' entour immédiat des églises. Ils étaient considérés alors comme un peuple déicide. Comment les musulmans pourraient se prévaloir d' une exclusion pour revendiquer un droit qui historiquement ne l'est pas !